

VILLE de **MONTBONNOT** SAINT-MARTIN (38330)

N° 01 01 2024 066

Nombre de conseillers En exercice 29 22 **Présents** Votants 29 Nombre de voix pour 25 0 Nombre de voix contre Abstention 4 **NPPV** 0

OBJET:

Budget Principal Exercice 2024

DM2 DER

Républiqu Départeme:

Envoyé en préfecture le 24/10/2024 Reçu en préfecture le 24/10/2024



ID: 038-213802499-20241022-01_01_2024_066-DE Arrondissement de Grenoble Canton de Meylan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 22 octobre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 15 octobre 2024

Présents: M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON, Adjointes - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoints. Mmes Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT - MM. Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jérôme VINTI.

Pouvoirs: Mme Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pouvoir à Caroline HALLE), Mme Christine CARBONE (pouvoir à Marie-France CARRE), Mme Flavie PARENDEL (pouvoir à Laurent COQUET), M. Jean-Franck BARONI (pouvoir à Alexis ISSAC), M. Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), Michel PINERI (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), M. Jean-Baptiste PERIN (pouvoir à Dominique BONNET).

M. Gilles FARRUGIA est nommé secrétaire.

Sur le rapport de Jean-François CLAPPAZ, Adjoint aux finances, à l'économie et aux transports,

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin le:

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité (4 abstentions : Nadine HEILLIETTE, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Daniel LEIFFLEN) de ses membres présents et représentés :

Approuve la Décision Modificative n°2 Der de la commune pour l'exercice 2024.

Le secrétaire de séance, Gilles FARRUGIA

dann! Annexe: 1 à 7

Fait à Montbonnot Saint-Martin, les jour, mois et an susdits Le Maire,

Dominique BONNET